ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE L'INFORMATION DONNÉE À SON CONJOINT COMMUN EN BIENS SUR LES CONSÉQUENCES DES DETTES CONTRACTÉES DANS L'EXERCICE DE SA PROFESSION SUR LES BIENS COMMUNS

Je soussigné Monsieur ABDOU saidi déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R. 123-121-1 du code de commerce, avoir informé ma conjointe Mme BEFENE ETOUGHE Meryla Katina avec laquelle je me suis marié sans contrat de mariage[1] qui prévoit des biens communs aux époux, sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à Saint-georges de reneins , le 30/11/2023



1 La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable.